

A une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à l'Hôtel-de-Ville de Bedford, le 2 juin 2009, à 19h30, à laquelle étaient présents son Honneur le maire Claude Dubois, et les conseillers Katherine Greenwood, Luc Gnocchini, Madeleine Fortin, Tommy Gladu, Lucien Ménard et Mona Beaulac, tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire Claude Dubois.

Le directeur général, Yvon Labonté, et l'adjointe administrative, Roxanne Brault, sont également présents à la dite séance.

09-06-116
Minutes du
5 mai 2009

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Tom Gladu

Que ce conseil adopte les minutes de la séance ordinaire du 5 mai 2009.

ADOPTÉ

09-06-117
Comité de
négociation –
Convention
collective

Attendu que la convention collective liant la Ville de Bedford et son syndicat vient à échéance le 31 décembre 2009 ;

Attendu que le syndicat a manifesté son intention de participer à une première rencontre en vue du renouvellement de la présente convention ;

Proposé par le conseiller Tom Gladu
Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

Que ce conseil forme le comité de négociation en vue de renouveler la présente entente et nomme les personnes suivantes pour faire partie du dit comité : Madame Madeleine Fortin et Messieurs Claude Dubois, Lucien Ménard et Yvon Labonté.

ADOPTÉ

09-06-118
Inscription –
Congrès FQM
2009

Considérant que la Ville de Bedford est membre de la Fédération québécoise des municipalités ;

Considérant qu'il est opportun pour la municipalité de participer aux activités;

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil autorise l'inscription de trois personnes au Congrès 2009 de la Fédération québécoise des municipalités devant avoir lieu les 24, 25 et 26 septembre 2009 à Québec au coût de 1,605.00\$, taxes en sus, et réserve les

chambres d'hôtel à cet effet.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

09-06-119
Paiement de
facture -
RCGT

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 0285358 au montant de 6,772.50\$, taxes incluses, à la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton pour la vérification des états financiers de la Ville de Bedford.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

09-06-120
Financement
permanent –
Règlements
648, 678, 681
et 686

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Katherine Greenwood

Que ce conseil autorise le directeur général à procéder, avec le Ministère des Finances du Québec, au financement permanent des règlements suivants :

- numéro 648 concernant la réparation du vide sanitaire au Centre communautaire Georges-Perron ;
- numéro 678 concernant les travaux de la rue Élisabeth ;
- numéro 681 concernant la Place publique et les luminaires ;
- numéro 686 concernant les indemnités d'expropriation ;

Que ce conseil mandate la Ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de la Loi sur les cités et villes pour et au nom de la Ville de Bedford pour les règlements numéros 648, 678, 681 et 686.

ADOPTÉ

09-06-121
Achat logiciel
Immonet

Considérant que la Ville de Bedford désire améliorer les services offerts à ses citoyens ;

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Lucien Ménard

Que la Ville de Bedford fasse l'acquisition du logiciel IMMONET auprès des fournisseurs GFI Solutions d'affaires au coût de 5,091.79\$, taxes incluses.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

09-06-122
Modification –
Résolution

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

09-05-101

Que la résolution numéro 09-05-101 soit modifiée de façon à y ajouter la date du 26 septembre 2009.

ADOPTÉ

09-06-123
Barrage routier
– Club des
personnes
handicapées de
Farnham

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

Que ce conseil autorise le Club des personnes handicapées de Farnham et région à faire une levée de fonds en tenant un barrage routier au coin des rues du Pont et Cyr ainsi qu'au coin des rues de l'Église et Cyr, samedi le 19 septembre 2009, de 8h00 à 16h00.

ADOPTÉ

09-06-124
Paiement
contribution
2009 – Villa
des Rivières

Proposé par le conseiller Tom Gladu
Appuyé par le conseiller Lucien Ménard

Que ce conseil autorise le paiement de la subvention 2009 à l'Office Municipal d'Habitation – projet Villa des Rivières au montant de 16,170.00\$.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

09-06-125

Considérant que l'installation de trois enseignes, telles qu'illustrées sur les

Rec. CCU – plans préparés par la firme Architech Design et portant le numéro de projet
Enseignes – 9 09-01-04, est conforme aux objectifs et critères du règlement sur les PIIA
rue du Pont numéro 615-00 ;

Considérant qu'en vertu du règlement de zonage numéro 613-00 le nombre maximal d'enseignes autorisées est de deux et que la hauteur maximale autorisée pour une enseigne posée à plat sur un bâtiment est de 1 mètre ;
Suite à la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 27 mai 2009 ;

Proposé par le conseiller Katherine Greenwood
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil entérine la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder la demande de PIIA pour l'installation d'enseignes au 9 rue du Pont à la condition de respecter une hauteur maximale de 1 mètre et d'installer un maximum de deux enseignes, soit une faisant face à la rue du Pont et l'autre à la Place de l'Estrie.

ADOPTÉ

09-06-126 Considérant que la réfection de la façade, telle qu'illustrée sur les plans
Rec. CCU - réalisés par Eden Greig Muir, architecte, datés du 20 mai 2009, est conforme
Réfection de aux objectifs et critères du règlement sur les PIIA numéro 615-00 ;
façade – 60
Principale Suite à la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 27 mai 2009 ;

Proposé par le conseiller Tom Gladu
Appuyé par le conseiller Lucien Ménard

Que ce conseil entérine la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder la demande de PIIA pour la réfection de la façade du bâtiment situé au 60 rue Principale, telle qu'illustrée sur les plans réalisés par Eden Greig Muir, architecte, datés du 20 mai 2009.

ADOPTÉ

09-06-127 Considérant que les deux enseignes présentées et illustrées sur les plans
Rec. CCU – réalisés par Eden Greig Muir, architecte, datés du 20 mai 2009, répondent
Enseigne – 60 aux objectifs et critères du règlement sur les PIIA numéro 615-00 ;
rue Principale

Considérant que l'enseigne suspendue au toit de la galerie s'intègre mieux au bâtiment que celle apposée sur ce même toit ;

Suite à la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 27 mai 2009 ;

Proposé par le conseiller Lucien Ménard

Appuyé par le conseiller Mona Beulac

Que ce conseil entérine la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder la demande de PIIA pour l'installation de l'enseigne suspendue au toit de la galerie du bâtiment situé au 60 rue Principale, tel qu'illustré sur les plans réalisés par Eden Greig Muir, architecte, datés du 20 mai 2009, et d'assurer un dégagement maximal sous cette enseigne.

ADOPTÉ

Proposé par le conseiller Lucien Ménard

Appuyé par le conseiller Mona Beulac

09-06-128
Comptes
mensuels

Que conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 97,487.90 \$ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 2 juin 2009.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

Proposé par le conseiller Tom Gladu

Appuyé par le conseiller Mona Beulac

Que la séance soit levée à 20h40.

ADOPTÉ

Maire

Directeur général